



Depuis mars 2020, la vie culturelle de notre collectivité est en sommeil mais peu à peu, elle sort de sa torpeur. Quelques spectacles sont programmés d'ici la fin de cette année et deux artistes viennent de poser leurs valises en Pays d'Opale dans le cadre du CLEA. Agathe et Hugo sont d'ores et déjà à pied d'œuvre et ont commencé à parcourir villes et villages à la rencontre des habitants du territoire.

Comme pour les deux précédentes éditions, la jeunesse est au cœur du dispositif et les établissements scolaires n'ont pas manqué de prendre contact avec nos jeunes artistes. Les rencontres sont surprenantes, drôles, colorées et gouteuses mais à chaque fois, elles donnent lieu à un éveil artistique qui s'articule autour d'un projet co-construit par l'équipe pédagogique et nos créateurs en résidence. La découverte «tout public» du travail avec Agathe et Hugo se déroulera en début d'année 2022; une restitution que l'on a toujours hâte de retrouver et d'autant mieux que le calendrier 2022 sera celui d'un retour de nouvelles émotions artistiques et culturelles en Pays d'Opale.



Le CLEA est un dispositif d'éducation à l'art et à la culture proposé par la Direction Régionale des Affaires Culturelles des Hauts de France, en partenariat avec l'Education Nationale, le Département du Pas de Calais et la Communauté de Communes Pays d'Opale. Le CLEA a pour ambition de sensibiliser, faire découvrir et appréhender la création contemporaine à travers une approche concrète de l'art.

La troisième édition du CLEA en Pays d'Opale a débuté en octobre et se clôturera en janvier 2022.
Plus d'informations au 03.21.00.83.33 ou sur culture@cc-paysdopale.fr

GARANTIE Jeunes

A SAVOIR

- Chaque jeune du dispositif bénéficie d'une allocation maximale de 497€/mois permettant une sécurisation financière sur la durée du dispositif (environ un an).
- Une quinzaine de salariés a été embauchée à la Fabrique Défi pour encadrer ces jeunes.
- La Fabrique Défi concerne les jeunes sur le secteur de l'agglomération Grand Calais Terres & Mers et la Communauté de Communes Pays d'Opale.

Plus de 1000 jeunes pourront intégrer le dispositif

La Fabrique DÉFI
21, rue Mollien
62100 Calais
03 21 34 15 38
[lafabriquedefi](http://lafabriquedefi.fr)

Depuis 2015, la Fabrique DÉFI propose aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité (qui ne sont ni en emploi, formation ou étude), le dispositif « Garantie Jeunes » afin de conduire ces jeunes vers l'emploi ou la formation. Cette année, le dispositif prend de l'ampleur et pourra intégrer jusqu'à 1066 personnes.

1^{ère} étape : Phase collective
Après avoir été interrogés sur leurs envies professionnelles, les jeunes inscrits au dispositif vont assister à différents ateliers autour de thématiques comme la santé, le logement, l'emploi, la formation, la pratique d'une activité sportive, le numérique..., pendant 4 à 5 semaines, par groupe. Ces ateliers sont encadrés par des chargés relation entreprise, des conseillers d'insertion professionnelle ou encore des partenaires extérieurs (comme Unis Cité, des chefs d'entreprise, des animateurs sportifs...).

2^{ème} étape : Phase individuelle
Il s'agit d'une phase d'immersion au cours de laquelle des freins à l'emploi pourront être levés (logement, mobilité...). Chaque jeune du dispositif peut, au cours de cette phase, multiplier les mises en situation professionnelle en bénéficiant de plusieurs stages d'une à deux semaines dans des entreprises du secteur d'activité qui lui correspond. Le but, pour le jeune, est de savoir si le secteur d'activité visé est le bon.

NOTRE CENTRE DE VACCINATION

A ce jour, nous avons dépassé les 34 000 vaccinations !
Continuons nos efforts avec la TROISIEME DOSE pour les personnes éligibles.

- La Haute Autorité de santé préconise l'injection d'une 3e dose aux publics suivants :**
- Les résidents des Ehpad et des unités de soins de longue durée (USLD) ;
 - Les personnes de 65 ans et plus vivant à domicile (avec une priorité pour les personnes de plus de 80 ans) ;
 - Les personnes présentant des comorbidités qui augmentent le risque de formes graves de Covid-19 ;
 - Les personnes sévèrement immunodéprimées ;
 - Les personnes ayant reçu le vaccin Janssen. La HAS recommande l'administration d'une dose de rappel avec un vaccin à ARNm (Pfizer ou Moderna) à partir de 4 semaines après la 1re injection.

Le Centre de vaccination d'Ardres propose d'ores et déjà des nouvelles sessions, 6 mois après les secondes doses.
Contactez-nous au 03.21.00.33.19 ou inscrivez-vous directement sur doctolib.fr

AGENDA

Renseignements et inscriptions à l'accueil de la CCPO ou au 03.21.00.83.33

<p>MERCREDI 24 NOVEMBRE</p> <p>Atelier cuisine parents-enfants "Petits chefs en herbe"</p> <p>Rendez-vous à la cuisine pédagogique du CIAS</p> <p>Place limitées à 6 personnes</p> <p>GRATUIT</p> <p>Pour les enfants de 5 à 8 ans A 9H00</p>	<p>MARDI 30 NOVEMBRE</p> <p>Atelier parents-enfants "Apprendre à apprendre"</p> <p>Avec «Le Girafon deviendra grand»</p> <p>Rendez-vous à la Maison De Pays d'Ardres</p> <p>Place limitées à 10 personnes</p> <p>GRATUIT</p> <p>Pour les enfants du CE1 au CM2 DE 17H30 A 20H30</p>	<p>MERCREDI 15 DECEMBRE</p> <p>Atelier cuisine parents-enfants "Petits chefs en herbe"</p> <p>Rendez-vous à la cuisine pédagogique du CIAS</p> <p>Place limitées à 6 personnes</p> <p>GRATUIT</p> <p>Pour les enfants de 5 à 8 ans A 9H00</p>	<p>JÉUDI 16 DECEMBRE</p> <p>Atelier des parents "La charge mentale"</p> <p>Avec «Le Girafon deviendra grand»</p> <p>Rendez-vous à la Maison De Pays d'Ardres</p> <p>Place limitées à 10 personnes</p> <p>GRATUIT</p> <p>DE 18H00 A 20H00</p>
--	--	--	---

JEU - MOTS MÊLÉS



Que suis-je ? Les lettres restantes vous l'indiqueront...

- | | |
|-----------|----------|
| ADS | MUSIQUE |
| OPALE | AGENTS |
| ELUS | LOGO |
| ENFANCE | FEUILLE |
| PRESIDENT | VERT |
| VIE | VRAI |
| CIAS | TOURISME |
| PARC | JEU |



MOT du PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous poursuivons la présentation des projets initiés et portés par la Communauté de Communes Pays d'Opale. Depuis le début de l'année, nous vous détaillons les différents aspects de notre action en faveur de votre quotidien.

Pour cette nouvelle édition trimestrielle, vous prendrez notamment la mesure de la diversité de nos services : culture, action sociale, animations à destination de la jeunesse, mobilisation environnementale et autres loisirs. D'ailleurs, vous constaterez que notre agenda se diversifie de nouveau et je remercie celles et ceux qui sont à l'initiative de la relance de ces activités que nous attendions avec impatience. Soyez au rendez-vous de ces évènements, qu'ils soient sportifs, culturels, caritatifs, portés par vos communes ou les associations qui les composent.

« La feuille d'Opale » a pour objet d'être le lien entre les choix que nous décidons d'entreprendre pour l'avenir de notre territoire et l'ambition que nous affichons pour celui-ci. Nous vous invitons à continuer d'être acteurs des perspectives communautaires en participant activement à la vie de notre collectivité. Toute l'équipe de la CCPO est entièrement disposée à vous accompagner dans vos démarches.

Bel automne à toutes et à tous !



Ludovic LOQUET,

Président de la CCPO,
Vice-président du Conseil départemental,
Maire d'Ardres

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale Pays d'Opale est un établissement public communautaire qui propose des services dans le champ de la solidarité. Au CIAS, vous trouverez un service portage de repas à domicile, une épicerie sociale, un service RSA, une école des consommateurs et un service prévention santé ainsi que des actions collectives autour de différents thèmes (parentalité, gestion de budget, cuisine, bien-être, randonnée etc.).

Vous pourrez retrouver l'intégralité de la présentation du CIAS dans sa nouvelle brochure qui paraîtra prochainement !



INTERVIEW en BREF



“ Dominique LURSON
Directrice coordonatrice
du Pôle Petite Enfance

• **Présentez-vous :**
Je m'appelle Dominique LURSON, j'ai 41 ans, j'ai trois enfants et j'habite la commune d'Ardres depuis une dizaine d'années.

• **Dites-nous tout sur votre parcours professionnel :**

Concernant ma formation, j'ai obtenu le :

- Baccalauréat Economique et Social
- Diplôme d'Etat d'infirmière à Helfaut
- Diplôme d'Etat de Puéricultrice au CHR de Lille

Pour ce qui est de mon expérience professionnelle, elle a été épanouissante et je me sens accomplie. Dès ma sortie de bac, mon rêve professionnel était celui-ci et il a été amplement assouvi puisque j'ai été :

- 11 ans en néonatalogie au CH Calais
- 18 mois puéricultrice en Etablissement Accueil du Jeune Enfant (EAJE) à Boulogne-sur-Mer
- Depuis fin 2019 je suis à l'EAJE de la CCPO et depuis juillet 2021, directrice coordonatrice du service enfance

• **Quel poste occupez-vous à la CCPO et quelles en sont ses missions ?**

J'occupe une mission de direction de plusieurs structures :

- les 3 EAJE
- les 3 ludothèques : Ardres, Guînes et Hardinghen
- le Relais Petite Enfance
- les 2 Lieux d'Accueil Enfants-Parents : Ardres et Guînes

Ma mission de direction m'amène aussi à manager des équipes, environ 25 agents.

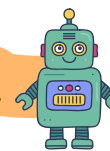
J'effectue les tâches administratives afférentes à mon poste, à savoir :

- régie, facturation, planning des agents, commandes,
- communication auprès des parents,
- travail en collaboration avec les éducatrices de jeunes enfants des différentes structures pour l'écriture des projets éducatifs et d'éveils,
- partenariat auprès de la CAF, la PMI, le CAMPS etc.
- application des mesures des décisionnaires.

Ma formation de puéricultrice me permet :

- d'assurer l'accueil en toute sécurité de l'enfant en structure,
- d'exercer mon rôle sanitaire (protocole de soins et d'hygiène, administration de médicaments, veille à la sécurité et au développement psychomoteur des enfants, vacation médicale avec le médecin du travail),
- de développer mon rôle de prévention comme, par exemple, l'hygiène bucco-dentaire.

LE RELAIS PETITE ENFANCE



- Parents, vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil (assistant(e) maternel(le), garde à domicile) ? Vous vous posez des questions quant aux démarches administratives à réaliser ?
- Assistant(e) maternel(le), vous vous posez des questions quant à vos droits, vos devoirs, votre formation, à certains soins à donner aux enfants ? Vous souhaitez créer des liens avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s et participer à des animations ?

Pour connaître les jours et horaires de permanences et d'animations, rendez-vous sur le site internet de la CCPO www.cc-paysdopale.fr

Portrait d'une assistante maternelle

Pour exercer ce métier, il faut de la patience, de la bienveillance et l'amour des enfants mais pas seulement ! Il faut faire une demande d'agrément auprès de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental. Une puéricultrice vient à votre domicile et vérifie les points de sécurité et d'espaces. Une fois l'agrément obtenu, vous pouvez accueillir des enfants, le temps de votre agrément, qui est de 5 ans (agrément à renouveler à chaque quinquennat). Depuis le 1^{er} Septembre 2021, les assistant(e)s maternel(le)s doivent obligatoirement être inscrit(e)s sur le site www.monenfant.fr.

L'accueil d'un enfant auprès d'un(e) assistant(e) maternel(le) est individualisé. Cela permet d'adapter et répondre au mieux aux besoins de l'enfant en acceptant, par exemple, le lait maternel, les couches lavables, l'apport de repas par les parents, etc.

Pour cela, les assistant(e)s maternel(le)s participent à des journées de formation, comme : la sécurité et santé au travail, le snoezelen, l'accueil d'un enfant en situation de handicap, la motricité libre, les méthodes Montessori, le langage « bébé signe » etc.

Les assistant(e)s maternel(le)s peuvent participer, sur volontariat et inscription, aux animations du Relais Petite Enfance.



Témoignages

Isabelle C - Ardres

« C'est un métier passionnant, les journées sont toujours différentes. J'ai 20 ans d'ancienneté et depuis les dernières évolutions du métier, notamment « bébé signe » et la méthode Montessori, je m'éclate ! »

Sandra B - Guînes

« Je n'imaginai pas ce métier si épanouissant ! Voir et participer à l'évolution des enfants de jour en jour et les accompagner dans leur développement, j'en raffole. J'aime participer à leur formation des fondations de leur vie ! »

Cathy W - Licques

« Cela fait 6 ans que je fais ce métier et j'aime la spontanéité des enfants, leurs bêtises ! Ils arrivent chez moi avec le sourire aux lèvres et ça me donne la pêche ! On aime aussi partager entre collègues au Relais Petite Enfance. Ce qui est bien dans ce métier est que l'on avance au rythme de l'enfant. »

Morgane D - Andres

« Ancienne éducatrice spécialisée, j'ai toujours aimé travailler avec les enfants et leur famille. Notre mission n'est pas juste d'accueillir l'enfant pendant l'absence de ses parents. Il s'agit de veiller à sa sécurité, son bien-être, son épanouissement. À la maison, les journées sont rythmées entre périodes de jeux, d'activités, de balades, de siestes, de changes et de repas. J'attache beaucoup d'importance à créer une bonne relation avec les familles car elles me confient leur enfant et ce n'est pas rien. Elles doivent savoir qu'elles peuvent avoir confiance en moi. »

DÉCHETS MÉNAGERS : EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

Peut-être avez-vous déjà visionné l'annonce de CITEO relative à l'extension des consignes de tri sur les grandes chaînes de télévision ? Peut-être nous reprochez-vous l'absence d'informations sur ces nouvelles modalités de tri des déchets ménagers ? Peut-être mettez-vous déjà en pratique cette nouvelle façon de faire ?

En Pays d'Opale, seules les communes de Alembon, Boursin, Fiennes et Hermelinghen sont aujourd'hui concernées dans le cadre de l'expérimentation de la taxe incitative. Ailleurs, anticiper les nouvelles modalités, c'est exposer la collectivité et donc à terme l'usager à des pénalités de refus de tri.

En attendant nos informations et malgré les annonces télévisées, merci de continuer à respecter le principe de collecte actuel de vos déchets.



ZÉRO DÉCHET

La démarche zéro déchet, c'est un ensemble de pratiques que l'on peut mettre en place pour réduire les déchets (emballages, plastiques, produits à usage unique...) et le gaspillage (des objets, des ressources, alimentaire...).

Allez je m'y lance ! Oui mais comment ?

Venez échanger sur le sujet et pourquoi pas former un groupe citoyen d'échange de bonnes pratiques et de retours d'expérience.

Le sujet vous intéresse ? Rendez-vous le Jeudi 25 novembre à 18h30 à la minoterie. Inscriptions par mail à l'adresse : responsable-environnement@cc-paysdopale.fr

PLANTONS LE DÉCOR !

Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et la communauté de communes vous proposent de profiter de cette opération !

« Plantons le décor » est une opération de commandes groupées d'arbres, d'arbustes, de variétés fruitières et potagères d'origine locale de qualité et à bons prix !

Le catalogue et bons de commande « Plantons le décor » sont mis à disposition de tous les habitants de la Communauté de communes Pays d'Opale.

VOUS POUVEZ RETROUVER UNE VERSION NUMÉRIQUE SUR LE SITE WWW.PLANTONSLEDECOR.FR

Nouveau cette année, retrouvez un point de livraison à la minoterie le 26 février 2022, pensez à réserver avant le 29 janvier 2022 !

